

Gérer la fonction douane, spécialité export control

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Transport et logistique - Organisation de la circulation des marchandises**

Code(s) NAF : **85.59A**

Code(s) NSF : —

Code(s) ROME : **N1202**

Formacode : —

Date de création de la certification : **11/10/2016**

Mots clés : **Supply Chain Management**, **processus qualité**,
Security and Risk Management,
CODE DES DOUANES DE L'UNION

Identification

Identifiant : **2943**

Version du : **13/12/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Organismes de formations référencées par la Commission européenne sur la Compétence douanière](#)

Non formalisé :

- [CFW - Competency Framework](#)

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Responsable de la gestion au sein des entreprises OEA ou gestionnaire dans un département Commerce International ou compliance, le « Gestionnaire douanes spécialisé Export control » est chargé de l'application de la stratégie mise en œuvre par le Manager douane et/ou le conseil d'administration de l'entreprise, en ce qui concerne la réglementation et le suivi des procédures liées à la circulation internationale des marchandises soumises à l'Export control.

Débouchés : Gestionnaire / co-Manager / co-Responsable...

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- GÉRER LA FONCTION DOUANE, SPÉCIALITÉ EXPORT CONTROL ODASCE/CP FFP :
<http://www.cpffp.com/certificat/623>

Descriptif général des compétences constituant la certification

A l'issue du parcours, le participant doit atteindre le niveau de connaissances « GESTIONNAIRE ». Il est capable de :

maîtriser la définition exacte de mots clés liés au commerce international ;
distinguer les différents concepts douaniers et export control essentiels : statuts, régimes, espèce, origine, valeur, typologie export control et procédures ;
choisir les Téléprocédures et les Téléservices adaptées à l'entreprise notamment pour les marchandises soumises à l'export control .

Public visé par la certification

Tous publics

évaluer les risques lors de questions transversales interservices, ainsi qu'avec les agents de l'administration des douanes et droits indirects, sur les procédures et régimes douaniers utilisés dans leur environnement de travail et en faire rapport à sa hiérarchie ;
mettre à jour des cartes d'identité douanière spécifiques aux produits soumis à export control, et cartographier les flux ;
suivre l'évolution de son environnement de travail en y associant les risques et opportunités de la législation douanière et export control des échanges.

Modalités générales

Formation continue, mode d'enseignement interentreprises, présentiel.

Durée de la formation "Gérer la fonction douane, spécialité Export Control" : 13 jours non consécutifs, soit 91 heures en présentiel.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Pour répondre à des impératifs réglementaires stipulés dans le Code des Douanes de l'Union européenne (CDU), l'ODASCE qui dispense de la formation continue depuis 1975 sur la matière douanière et fiscale des échanges, peu ou pas enseignée durant les cursus académiques, a voulu anticiper en créant et en proposant des parcours professionnels innovants assurant la mise en conformité des acquis de ses stagiaires au titre de l'article 27, 1-b iii, et en phase avec le référentiel européen des compétences des métiers de la douane.

Ces parcours ventilés en trois spécialisations : Douanes, Accises ou *Export Control* offrent l'accès à trois niveaux de compétences dans l'entreprise : Assistant, Gestionnaire ou Manager.

C'est selon ce découpage en trois niveaux de spécialisations et trois niveaux de compétences structurées en « modules » que la certification est demandée afin d'apporter aux entreprises la qualification professionnelle requise par les textes de l'Union Européenne.

Pour l'entité utilisatrice

Pour répondre à des impératifs réglementaires stipulés dans le Code des Douanes de l'Union européenne (CDU), l'ODASCE qui dispense de la formation continue depuis 1975 sur la matière douanière et fiscale des échanges, peu ou pas enseignée durant les cursus académiques, a voulu anticiper en créant et en proposant des parcours professionnels innovants assurant la mise en conformité des acquis de ses stagiaires au titre de l'article 27, 1-b iii, et en phase avec le référentiel européen des compétences des métiers de la douane.

Ces parcours ventilés en trois spécialisations : Douanes, Accises ou *Export Control* offrent l'accès à trois niveaux de compétences dans l'entreprise : Assistant, Gestionnaire ou Manager.

C'est selon ce découpage en trois niveaux de spécialisations et trois niveaux de compétences structurées en « modules » que la certification est demandée afin d'apporter aux entreprises la qualification professionnelle requise par les textes de l'Union Européenne.

Evaluation / certification

Pré-requis

Prérequis généraux, CV ou dossier justifiant la validation des acquis à l'appui : • niveau Bac + 2/3 ou équivalent ; • langue française

Certificateur(s)

parfaitement courante ; • niveau d'anglais « pré-intermédiaire » (soit équivalent du CECRL* : B1) [(*) Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues] ; • utilisation maîtrisée des outils bureautiques et de l'Internet ; • expérience en Gestion d'Équipe et/ou en gestion de projet et en outils de Communication Le questionnaire d'entrée au parcours - remis au moment de l'inscription- permet d'évaluer si les prérequis sont atteints.

Compétences évaluées

Critères de compétences évalués au niveau des savoir / savoir-faire et savoir être :

Classer et/ou vérifier le référencement douanier d'une marchandise selon la nomenclature douanière y associer les particularités de marchandises soumises à l'Export control.

Déterminer l'Origine d'un produit et Utiliser les possibilités de règles sur les origines préférentielles y associer les particularités de marchandises soumises à l'Export control.

Vérifier les bases de la Valeur en Douane et Savoir liquider des droits et taxes.

Mettre à jour des fiches douanières et inclure la spécificité Export control.

Mettre à jour des instructions pour les partenaires de la chaîne logistique afin de maintenir ou faire évoluer des schémas de dédouanement pour des marchandises soumises à l'Export control.

Aider à l'évaluation du statut d'Opérateur Économique Agréé et des facilitations et simplifications associées notamment en compliance avec la spécialité Export control.

Mettre en œuvre des Téléprocédures, des Téléservices et implémenter des facilités et ou simplifications réglementaires obtenues par l'entreprise notamment pour la spécificité Export control.

Participer à la dématérialisation des processus des échanges et à la vision globale interne et externe de l'entreprise notamment sur la spécificité Export control.

Compétences :

À l'issue du parcours, le participant doit atteindre le niveau de connaissances « GESTIONNAIRE DOUANE SPECIALITE EXPORT CONTROL ». Il est capable de :

maîtriser la définition exacte de mots clés liés au commerce international ;

distinguer les différents concepts douaniers et export control essentiels : statuts, régimes, espèce, origine, valeur, typologie export control et procédures ;

choisir les Téléprocédures et les Téléservices adaptées à l'entreprise notamment pour les marchandises soumises à l'Export control ;

évaluer les risques lors de questions transversales interservices, ainsi qu'avec les agents de l'administration des douanes et droits indirects, sur les procédures et régimes douaniers utilisés dans leur environnement de travail et en faire rapport à sa hiérarchie ;

mettre à jour des cartes d'identité douanière spécifiques aux produits soumis à export control, et cartographier les flux ;

suivre l'évolution de son environnement de travail en y associant les risques et opportunités de la législation douanière et export control des échanges.

Capacité de réflexion :

■ ODASCE

Centre(s) de passage/certification

■ ODASCE

Le candidat en parcours de niveau « Gestionnaire », après plusieurs modules de formation, doit être en mesure de présenter une problématique sur l'objet de son mémoire. Cette problématique doit permettre d'utiliser les compétences acquises dans un contexte professionnel d'entreprise, celle où le candidat est employé ou qu'il souhaite rejoindre.

Le participant sera évalué sur un suivi pédagogique dont le contenu sera partie intégrante du mémoire de soutenance.

Épreuves écrites : Principes du suivi pédagogique

Objectifs du suivi pédagogique : amener le candidat au parcours à la rédaction finale du mémoire qui sera soutenu devant Jury.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Formation portant sur la réglementation douanière et considérées comme pertinentes et adaptées à son implication dans les activités douanières, conformément aux dispositions de l'article 27 (1) (b) de l'acte d'exécution du CDU. Association professionnelle ou de commerce reconnue par les autorités douanières ou par un organisme d'un Etat membre (Article 27 (1) (b) (iii) AE CDU)

La validité est Temporaire

Du 11/10/2016 au 11/10/2020

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat professionnel CP FFP

Plus d'informations

Statistiques

10 certifiés à fin 2016.

Autres sources d'information

http://www.odasce.asso.fr/Site_Odasce/formations_parcours_professionnels.htm